

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :

Commune de Rethel
Place de la République
08300 RETHEL
Représenté par : Guy DERAMAIX
Profil d'acheteur : www.xmarches.fr

Mode de passation :

Marché passé selon une procédure adaptée par application de l'article 27 du décret n°
2016-360 du 25 mars 2016

Objet de la consultation :

Référence : 2019SC02
Nature : Services
Détail : Maîtrise d'oeuvre
Maîtrise d'oeuvre pour le réaménagement de la rue Docteur Louis GOBINET à Rethel

Le candidat, qu'il se présente à titre individuel, ou sous la forme d'un groupement, doit disposer, par lui-même ou par ses sous-traitants des compétences et qualifications minimales suivantes :

- Concepteur- Paysagiste
- Ingénierie - VRD.

L'avis implique la passation d'un marché public.

Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises

Délai d'exécution envisagé :

24 mois

Unité monétaire retenue par la collectivité :

Euros

Langue de rédaction des offres des concurrents :

Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.

Modalités d'obtention des documents de la consultation :

Conformément à l'article 39 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation des entreprises, à l'adresse suivante : www.xmarches.fr

Modalités de remise des offres :

La remise des plis se fera obligatoirement par voie électronique, via le site <http://www.xmarches.fr>, référence 2019SC02.

Date limite de remise des offres :

Le mercredi 20 mars 2019 à 12:00

Délai de validité des offres :

120 jours

Justificatifs et pièces à fournir :

- Se reporter au règlement de la consultation.

Critères de jugement des offres :

Critère par pondération :

- Valeur technique : 60%
- Prix : 40%

Cautionnement et garanties exigés :

Sans objet.

Modalités de paiement et de financement :

Paiement Par virement bancaire, délai de paiement: 30 jours, avance : 5% du montant du marché, financement sur le budget propre de la collectivité.

Le marché ne s'inscrit pas dans un programme financé par des fonds communautaires.

Procédure de recours :

- Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Tél : 03.26.66.86.87

Fax : 03.26.21.01.87

- Introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Renseignements complémentaires :

Les candidats doivent poser leurs questions directement sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://www.xmarches.fr>

Pour plus d'informations, s'adresser à :

Commune de Rethel
Place de la République
08300 RETHEL

Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence :

Le vendredi 15 février 2019